

## Fusion des Grades Surveillants et Brigadiers :

### Projet finalisé mais...

Ce jour, la **CGT Pénitentiaire** était convoquée à la DAP pour un point d'étape concernant la fusion des grades de surveillants et brigadiers. Cette rencontre se déroulait avec l'ensemble des organisations professionnelles. Ce rendez-vous était piloté par le Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de la sous-direction des Ressources Humaines. **La CGT Pénitentiaire** avait exprimé son mécontentement concernant ce projet dont les réponses tardaient à venir en boycottant le dernier CTAP du 08 décembre dernier. Il est peut-être bon de souligner que seule **la CGT Pénitentiaire** revendiquait cette fusion des grades depuis la réforme statutaire de 2006 signée par l'UFAP et FO. Comme par enchantement, l'ensemble des organisations professionnelles approuve maintenant cette fusion mais pas à n'importe quel prix !!!

**La CGT Pénitentiaire** n'a jamais été dans la surenchère concernant la question primordiale de la grille indiciaire. La grille indiciaire qu'elle propose est une revendication depuis de nombreuses années.

Le DAP s'est donc évertué à indiquer aux organisations professionnelles que le travail entourant la question de la fusion était abouti. C'est ce projet qui est maintenant dans les mains de la DGAFP. Une DGAFP qui devra sortir le carnet de chèque puisque les annonces de la ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques avec de la revalorisation indiciaire minimale de l'indice 340 de la bonification d'ancienneté pour les fonctionnaires de catégorie C. Au bas mot, c'est plus de 30 millions de financement par la DGAFP !!!

**Autant dire que l'affaire n'est pas gagnée !!!**

En tous cas, **la CGT Pénitentiaire** reste mesurée contrairement à FO qui voit cela comme une formalité. En même temps, ce syndicat a pactisé avec la DAP pour un indice sommital à 502. Tout pense à croire que les négociations étaient pliées dès le mois de septembre dernier.

**La CGT Pénitentiaire** s'accorde à dire que la fusion des grades est partagée par l'ensemble des OS mais que le projet porté par la DAP manque d'ambitions. Cette fusion était l'occasion de montrer aux personnels une vraie reconnaissance avec des indices plus élevés dans un métier exigeant et à risque. Ce ne sera pas le cas et cela restera un goût d'inachevé. Ce projet est parti de 2,5 millions puis 4 millions pour arriver à 10 millions et enfin arriver à 40 millions !!! **La CGT Pénitentiaire** exige du DAP que la fusion des grades de premiers surveillants et majors soit actée pour 2022. Le DAP indique que c'est en effet une question de cohérence et que le sujet est incontournable à court terme.

Ce qu'il faut retenir de ce point d'étape :

- La grille fusionnée comportera 12 échelons pour un déroulé de carrière sur 19 ans ; Pourquoi 19 ans ? Il s'agit tout simplement de la grille type pour les agents de catégorie C ;
- Le bas de grille reste à 340 et l'indice sommital à 502 ;
- La bonification d'ancienneté est acceptée ;
- Pour les durées entre les échelons : élève = 6 mois ; stagiaire = 1 an ; échelon 1 à 3 = 1 an ; échelon 4 à 12 = 2 ans ;
- Pour les agents actuellement Brigadier 6<sup>ème</sup> échelon, pas de période transitoire comme évoqué lors de la dernière réunion. Les agents ayant plus de 2 ans dans l'échelon 6 passeront à l'indice 502 ;

Montreuil, le 20 décembre 2021.